

Une formation personnelle pour réussir son engagement professionnel

IPLH
Institut Politique
Léon Harmel

FACULTÉ LIBRE D'ÉTHIQUE

3^{ème} cycle de bioéthique

Formation à l'éthique biomédicale

Devenez défenseur de la vie



En collaboration académique avec :



L'Université
Pontificale
du Latran



www.iplh.fr

l'IPLH

Programme

Modalités

www.iplh.fr

Qu'est-ce que l'Institut Politique Léon Harmel ?

- *Comment est né l'IPLH ?*

Au début des années 2000, des universitaires, des syndicalistes et des dirigeants de PME font le constat commun du manque de formation éthique capable d'équilibrer les formations initiales, toutes techniques. Si la prise de responsabilité au service d'une cause est largement répandue en France (20 millions de Français sont membres d'une association - source : Conseil National de la Vie Associative -, soit l'un des niveaux les plus élevés au monde), les compétences éthiques nécessaires sont généralement acquises en exercice et restent partielles et partiales, proches des pratiques conventionnelles. Deux objectifs principaux se dégagent alors de leur réflexion : l'acquisition d'une capacité à élaborer sa propre pensée et sa vision de la société, ainsi que la maîtrise d'un agir personnel juste. Dès lors, ces objectifs ne peuvent en rester au seul niveau d'une connaissance universitaire de l'anthropologie, mais doivent s'ouvrir à une métaphysique personnelle qui éclaire l'engagement de chacun.

- *Pourquoi Léon Harmel ?*

Né en 1829, Léon Harmel est une figure centrale au cœur de l'émergence de la pensée sociale de l'Eglise. Il développe dans sa filature située près de Reims des institutions novatrices telles qu'une mutuelle scolaire, et institue, en 1883, la participation des travailleurs à la direction et à l'organisation de l'entreprise. Léon Harmel insiste sur la nécessité de dépasser l'action sociale pour s'engager dans l'action publique : il condamne un libéralisme débridé qui laisse l'ouvrier sans protection face au capital. Il affirme la responsabilité de l'Etat dans l'ordre de la justice sociale, puis la nécessaire autonomie de l'organisation ouvrière face au patronat. Dans son usine de Val-des-Bois, Léon Harmel a souhaité créer une communauté de travail dans laquelle chaque personne, homme et femme, puisse développer ses compétences professionnelles en enracinant toujours davantage sa dignité et sa liberté dans des relations de travail responsables et solidaires. Grand ami de Léon XIII, il inspirera et accompagnera la diffusion de la première encyclique de doctrine sociale *Rerum Novarum*.

- *Statut de l'IPLH*

L'IPLH est un organisme indépendant de formation supérieure, constitué en association déclarée d'Intérêt Général.

Il dispose du statut de la formation professionnelle dépendant du ministère du Travail sous le n° 175 390 97 75 11 et du statut des établissements privés d'enseignement supérieur dépendant du Rectorat de Paris au sein du ministère de l'Education Nationale.

I'PLH

Programme

Modalités

www.iplh.fr

Qu'est-ce que l'Institut Politique Léon Harmel ?

- *Objectif pédagogique*

L'IPLH se définit donc comme une faculté libre d'éthique, déclinant dans des formations spécifiques une capacité à poser un jugement éthique à partir d'une connaissance objective et de l'engagement de la personne. Ce dernier est l'objet d'une écoute attentive pour aider à en déterminer les talents et à les mettre en oeuvre en réponse à un besoin. Littéralement, ce travail est celui de l'Eglise tel que Paul le décrit dans son épître aux Corinthiens (1 cor 12-12) :

« Or vous êtes, vous, le corps du Christ, et membres chacun pour sa part. »

L'enseignement vise donc à rassembler, structurer et unifier des personnalités en relation. Il appelle chacun à vivre une expérience éthique interpersonnelle qui donne vie.

La formation complète correspond à 60 ECTS soit une année de formation universitaire.

- *Références*

Enraciné dans l'enseignement social-chrétien, l'IPLH s'engage à entrer en dialogue avec le monde et avec les différentes familles de culture. Dans ce sens, il développe des liens privilégiés avec l'Université Pontificale du Latran (Rome) et avec l'Institut Universitaire Sophia, des Focolari, à Lopiano (Florence).

- *Aider l'IPLH*

Constitué en association déclarée d'intérêt général, l'IPLH peut recevoir des dons déductibles de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du montant du don.

N'hésitez pas à aider l'IPLH ou à participer à la constitution de bourses pour des étudiants.

- *A qui s'adresse le 3^{ème} cycle de Bioéthique ?*

- Professionnels de la santé : médecins, chercheurs, cadres de laboratoires pharmaceutiques, personnel hospitalier, de santé ou paramédical ;
- Professionnels de la santé publique ;
- Conseillers ou spécialistes en bioéthique ;
- Étudiants en médecine, pharmacie, biologie, sciences, philosophie, droit, psychologie, communication et journalisme.

Vous aimeriez :

- Comprendre les enjeux philosophiques et anthropologiques du milieu de la santé
- Acquérir des bases de réflexion en matière d'éthique médicale
- Cesser de subir des pressions idéologiques face aux cas dramatiques
- Vous mettre au service de la vie et de la personne humaine en souffrance, librement.

Cette formation a été faite pour vous, pour répondre à ces objectifs. Elle vous donnera les clefs d'une pratique sereine et en accord avec votre conscience.

l'IPLH

Programme

Modalités

www.iplh.fr

Programme de la formation : 1^{ère} année

La formation s'étale sur deux ans. La totalité des cours des deux années correspond à une année de niveau troisième cycle. (*Noms des intervenants sous réserve de modification*)

• Module Philosophie

(5 ECTS)

Nature et Personne (12h)

Bénédicte MATHONAT, (IPC), philosophe,
Les fondements d'une philosophie de la nature et de la personne.

Ontologie élémentaire (4h)

Père Stéphane-Marie BARBELLION professeur à l'Institut Saint Jean, frère de la communauté Saint-Jean,
L'angoisse et la joie.

Ethique et philosophie politique (8h)

Dom Patrick de LAUBIER, professeur de sociologie,
L'homme nouveau de Hobbes, Liberté et autonomie politique : Rousseau, MacIntyre et Taylor. Éthique de conviction et éthique de responsabilité chez Max Weber. Laïcisme, sécularisme et relativisme. Loi civile, loi morale et principes éthiques intangibles.

Ethique personaliste (8h)

Père Tanguy-Marie POULIQUEN, de la faculté de théologie de Toulouse (ICT) et prêtre aux Béatitudes,
Définition, justification épistémologique et conséquences de l'éthique personaliste.

Initiation à la logique et à la rhétorique (8h)

Bruno COUILLAUD, professeur à l'Institut de Philosophie Comparée (IPC),
Les concepts essentiels de la bioéthique.

Animation de l'embryon (3h)

Père Stéphane Marie BARBELLION,
Présentation des différentes théories de l'animation, médiate et immédiate.

• Module Epistémologie

(3 ECTS)

La bioéthique dans les sources du magistère (2h)

Père Tanguy-Marie POULIQUEN,
La bioéthique, quel dialogue entre l'Eglise et le monde ? La sagesse de l'Eglise face aux questions de la vie et aux nouvelles pratiques biomédicales.

Origines et définition de la bioéthique (6h)

Pierre-Olivier ARDUIN, bioéthicien,
Étude critique des grands modèles bioéthiques, de leurs présupposés anthropologiques ; horizon de la bioéthique et fonctionnement des comités de bioéthique.

La bioéthique et ses principes (4h)

Pierre-Olivier ARDUIN,
Mode de vie et science, morale objective et subjective. Les situations de conflits et leur résolution.

Fondements de la démarche scientifique en bioéthique (6h)

Pierre-Olivier ARDUIN,
Épistémologie en bioéthique : les modèles éthiques prépondérants. La recherche et ses méthodes en bioéthique.

La loi naturelle et ses implications éthiques (6h)

Père Tanguy-Marie POULIQUEN,
Développer et comprendre un jugement en matière d'éthique.

Épistémologie élémentaire (6h)

Jean SOUBRIER, président de l'IPLH,
Les principaux éléments de la pensée contemporaine.

Programme de la formation : 1^{ère} année

• Module Droit

(5 ECTS)

Philosophie du droit (2h)

François VALLANÇON, professeur de Droit,

Place et évolution du droit dans la vie contemporaine, le biodroit.

Sources du droit de la santé et de la vie (4h)

Jean PAILLOT, avocat,

Déclarations internationales et leur valeur, droit international, déclarations nationales.

Les finalités du droit de la biomédecine (4h)

Jean PAILLOT,

Distinction entre la médecine et ses principes, le système de santé et ses principes. Le soin et la médecine (maladie, accident), le bien-être et le système de santé (douleur, mal-être), la connaissance scientifique et la recherche biomédicale.

Droit de la fin de vie (2h)

Jean PAILLOT,

Fin de vie, euthanasie, etc.

Droit des patients (6h)

Jean PAILLOT,

Identité du patient, conséquences de l'autonomie du patient : information, participation, consentement, régime d'indemnisation.

Droit de la science (5h)

Jean PAILLOT,

Droit des médecins, des infirmiers, des pharmaciens, des laboratoires, droit de faire /de ne pas faire : objection de conscience. Droit des scientifiques, prélèvement d'organes, expérimentation. Droit de la science. Agence de la Biomédecine, responsabilité médicale dans la recherche.

Les organismes consultatifs (1h)

Jean PAILLOT,

L'Agence de la Biomédecine, le Conseil consultatif national d'éthique et les Comités d'éthique d'établissements privés ou publics.

• Module Biologie et physiologie humaine

(2 ECTS)

Claire DIRADOURIAN, biologiste

Physiologie (4h)

Le corps humain, le système nerveux, la reproduction, le système immunitaire.

Biotechnologie (4h)

Clonage, thérapie génique, cellules souches, hybrides.

Biologie générale et génétique (8h)

La cellule et ses constituants moléculaires, les compartiments cellulaires, la génétique.

• Module Anthropologie

(4 ECTS)

Sociologie de la vie (4h)

Vincent PORTERET, docteur en sociologie, chargé de mission à la CNAFC, membre du laboratoire Georges Friedmann (CNRS),

Histoire de la vie dans les sociétés archaïques, classiques, modernes et contemporaines ; l'histoire d'un refoulement progressif. La vie refoulée ou la vie comme enjeu d'un perfectionnement.

Démographie (6h)

Gérard-François DUMONT, recteur, démographe,

Processus démographiques contemporains, augmentation actuelle de la longévité et de l'espérance de vie sans incapacité. La politique face à la vie : héritages idéologiques, efficacité de l'action politique en matière de démographie.

l'IPLH

Programme

Modalités

www.iplh.fr

Programme de la formation : 1^{ère} année

• Module Culture de vie

(2 ECTS)

Historique et enjeux (2h)

Jean SOUBRIER,

Evolution des campagnes et actions pro-vie au fil des années et des problématiques.

Témoignage d'une association (2h)

Caroline ROUX, secrétaire générale d'Alliance Vita,

Agir et réagir pour préserver la vie.

• Module Religions

(4 ECTS)

La pastorale de la vie (4h)

Père Denis BIJU-DUVAL, Doyen de l'Institut Pontifical Redemptor Hominis, docteur en théologie de l'évangélisation à l'Université Pontificale du Latran, consultant au Conseil Pontifical pour la Nouvelle Evangélisation, membre de la communauté de l'Emmanuel,

Dans un monde sécularisé, quelles sont les voies et les méthodes pour proposer des choix de vie ?

La bioéthique dans les grandes religions monothéistes (6h)

Paul ATLAN (judaïsme), Dr Anas CHAKER (islam) et Goran SEKULOWSKI (orthodoxie),

Théologie du corps et éthique dans le projet du salut universel (6h)

Père Brice de MALHERBE, Consultant au Conseil Pontifical pour la Famille, codirigeant du département d'éthique biomédicale, Docteur en Théologie, enseignant à la Faculté Notre-Dame et à l'École Cathédrale, délégué de l'archevêque de Paris pour les établissements hospitaliers catholiques,

La personne humaine et son corps dans le plan de Dieu. Les propositions de l'Eglise catholique pour une éthique positive.

Pratiques et soins face aux convictions religieuses (4h)

Isabelle LEVY, infirmière consultante hospitalière,

La pratique hospitalière et la religion. L'accompagnement religieux des malades, de la naissance à la mort.

• Travaux dirigés (uniquement pour la formation en cours classiques) (2 ECTS)

Par groupes de 3 ou 4 étudiants : travail à partir des textes du magistère (encycliques) sur les grands thèmes : la souffrance, l'accueil de la vie, l'éthique du soin.

Programme de la formation : 1^{ère} année

• Module Psychologie et Santé

(4 ECTS)

Médecine globale et éthique personaliste : application à l'endobiogénie (4h)

Agnès CERTAIN, pharmacien hospitalier, et le Dr Christian DURAFFOURD, médecin généraliste, ancien attaché aux hôpitaux, président de la Société Française d'Endobiogénie Médicale (SFEM), Critique de la prise en charge médicale et thérapeutique de la personne. Présentation d'une approche endobiogénique.

Dynamique de la personne (8h)

Marie-Pierre ROMBOUT, psychologue clinicienne, Forces et freins, résilience.

Développement personnel et interpersonnel (8h)

Blandine KRYSMANN, formatrice en anthropologie et en caractérologie, Caractérologie générale, du patient, du soignant.

Les enjeux et le développement de la relation (8h)

Marie MAQUAIRE, consultante en communication relationnelle, Approches théoriques et pratiques des difficultés de la relation.

• Module Ethique du soin

(5 ECTS)

Approche clinique du corps souffrant (4h)

Cours et TD (étude de cas cliniques)
Père Stéphane-Marie BARBELLION et Anne-Marie TRÉBULLE, directrice des soins à la maison médicale Jeanne-Garnier à Paris, spécialisée dans les soins palliatifs, Le corps souffrant, le devenir de la personne en souffrance, la compassion.

Communication de la vérité dans la relation médecin-malade (6h)

Dr Jean-Marie GOMAS, médecin coordonnateur de l'Unité fonctionnelle douleur et soins palliatifs de l'APHP-Sainte-Périne, Distinction entre vérité et réalité. Le traitement et les protocoles dans la relation soignant-soigné.

Comment agir en conscience ? (8h)

Cours et TD, Père Tanguy-Marie POULIQUEN, Place de la conscience du praticien dans la décision : va-et-vient entre la réflexion et l'action.

Méthodologie pour poser un problème éthique (2h)

Agnès CERTAIN, Cours théorique et pratique pour poser un problème éthique.

Approches comparées de l'éthique pratique (4h)

Père Stéphane-Marie BARBELLION
Réflexions philosophiques, méthodologiques, médicales et scientifiques.

• Module Ethique de la recherche

(2 ECTS)

Éthique et technoscience (4h)

Olivier REY, chargé de recherche au CNRS, enseignant à Paris 1, Réflexion philosophique et historique sur la technique et son utilisation en matière médicale ou biomédicale.

Éthique et recherche (2h)

Henri BLEHAUT, directeur de recherche à la Fondation et à l'Institut Jérôme Lejeune, Réflexion sur les choix en matière de recherche.

Programme de la formation : 2^{ème} année

• Module Ethique de la santé publique

(2 ECTS)

Ethique et santé publique (4h)

Bernard LENFANT, directeur RH au CHU d'Angers, Politiques de santé en France depuis 1945. Principes et enjeux des choix de gestion et d'organisation à l'hôpital.

Loi de bioéthique (4h)

Jean PAILLOT, Campagnes et lois de bioéthique 2004-2008-2011. Textes et dossiers.

Organisations internationales et révolution du gender (8h)

Marguerite PEETERS, éthicienne, directrice d'Interactive Information Service, Etude des questions anthropologiques dans les instances internationales. Promotion d'une politique anti-anthropologique dans le monde.

• Module Début de la vie

(4 ECTS)

Le dépistage (3h)

Pr Marie-Odile RETHORÉ, professeur, directeur médical de l'Institut Jérôme Lejeune, Dépistage prénatal (DPN) ; organisation, techniques, cas paradigmatique de la trisomie 21.

L'avortement (4h)

Françoise ALLARD, gynécologue, co-auteur du Traumatisme post-avortement, Interruption volontaire de grossesse (IVG) et interruption médicale de grossesse (IMG).

La femme enceinte (4h)

Dr Pascale POUSSIÉ, gynécologue, obstétricienne, Du diagnostic de la grossesse à l'accouchement, pathologie et bien-être de la femme enceinte.

Le clonage (6h)

Dr Henri BLÉHAUT et Nico FORRAZ, Directeur de l'Institut de recherche en thérapie cellulaire de Lyon Saint Priest, Clonage reproductif et scientifique, enjeux des cellules souches et du clonage embryonnaire.

L'embryon (6h)

Pierre-Olivier ARDUIN et Dr Henri BLÉHAUT, Statut biologique et philosophique de l'embryon, fécondation in vitro, problématiques de la gestation pour autrui et de l'homoparentalité, diagnostic préimplantatoire (DPI).

• Module Fin de vie

(3 ECTS)

Réflexion éthique sur la mort (6h)

Bernard SCHUMACHER, maître d'enseignement et de recherche de philosophie à la faculté de Théologie et privat-docent de philosophie à la faculté de Lettres de l'université de Fribourg.

La mort et les dons d'organes (4h)

Pr Alain LEJEUNE, pharmacien, président de la Fédération Internationale des Pharmaciens Catholiques, Définition et implication dans le don d'organes.

Organisation des soins palliatifs en France (10h)

Pierre-Olivier ARDUIN et Pr Alain HIRSCHAUER, spécialiste des soins palliatifs, Soins palliatifs : philosophie et éthique, législations, testaments de vie et déclarations anticipées, loi du 22 avril 2005.

Programme de la formation : 2^{ème} année

● Module Sexualité

(2 ECTS)

Bioéthique et sexualité humaine (2h)

Mgr Tony ANATRELLA, psychanalyste,

Anthropologie de la sexualité humaine, l'idéologie du genre et sa diffusion dans les enceintes internationales.

Les dysfonctionnements de la sexualité (2h)

Mgr Tony ANATRELLA,

L'origine des dysfonctionnements. Le concept d'« orientation sexuelle », l'homosexualité, la transsexualité.

Réflexion éthique sur la contraception (4h)

Gérard et Marie RENARD, membres de Woomb France Billings life,

Contraception, contragestion et stérilisation. Méthodes naturelles de régulation des naissances, éthique de la régulation.

Éducation affective et sexuelle des jeunes (2h)

Gwénola DUBRULÉ, de Teenstar,

L'accompagnement et la prévention des jeunes.

Couple et famille (4h)

Père BERNARD, responsable de la congrégation religieuse «Institut de la Famille Missionnaire de Notre-Dame»,

La famille chrétienne confrontée aux problèmes de la bioéthique contemporaine : la vie, la mort, l'éducation, la science et la médecine.

La pornographie (2h)

Denis la BALME, agrégé de philosophie, professeur en classes préparatoires, auteur,

Dimensions philosophiques, théologiques et anthropologiques de la pornographie.

● Module Accompagnement

(3 ECTS)

La déficience mentale constitutionnelle (3h)

Pr Marie-Odile RETHORÉ,

La prise en compte globale de la personne dans les soins (4h)

Pr Emmanuel de LA RIVIÈRE, médecin coordinateur des Soins Continus de l'Ouest Parisien (SCOP),

Soins palliatifs : accompagnement médical, psychologique et spirituel du patient en fin de vie. Prise en compte de la dimension religieuse et sociale du patient.

L'addiction (3h)

Dr Pauline de VAUX, addictologue,

Définition. Champs pathologiques. Traitement.

L'enfant (4h)

Dr Jeanne TOULAS, pédiatre,

Questions majeures d'éthique en pédiatrie générale. Accompagnement de la maternité.

L'enfant : la morphogenèse (4h)

Pr. Emmanuel SAPIN, chef du service de chirurgie pédiatrique au CHU de Dijon,

Processus de formation de l'embryon.

La gériatrie et les personnes âgées en institution (4h)

Dr Béatrix PAILLOT, gériatre.

Affections physiques, mentales, fonctionnelles et sociales des malades âgés.

● Travaux dirigés (uniquement pour la formation en cours classiques) (2 ECTS)

Par groupes de 3 ou 4 étudiants : présentation de la mise en oeuvre de méthodes éthiques appliquées à des cas cliniques précis.

l'IPLH

Programme

Modalités

www.iplh.fr

Organisation des cours: 4 possibilités

Cours classiques (présentiel)

Les cours débutent en septembre à raison de 16 heures par mois, réparties sur deux jours consécutifs, le jeudi après-midi et le vendredi, hors vacances scolaires d'été.

Les élèves de deux promotions suivent le même cours. Ils commencent, selon leur année d'arrivée, par la première ou la seconde partie du programme. Les deux années sont indépendantes. Le programme se déroule sur deux ans.

Les cours se déroulent dans plusieurs villes, simultanément reliées en visio-conférence. Les cours peuvent être suivis en direct à Paris. Un support technique sécurisé permet de visionner les cours par la suite sur Internet.

Paris: Salle Eymard
23, avenue de Friedland
75008 PARIS

Lyon: Centre Valpré
1, chemin de Chalin
69130 ECULLY

Dans le cas de plusieurs inscriptions dans une même ville, il est tout à fait possible de créer un nouveau site de cours en France. N'hésitez pas à nous contacter pour l'organiser.

Formation à distance par Internet (e-learning)

L'IPLH s'appuie sur une plate-forme d'enseignement moderne, facile à utiliser.

Elle permet :

- Une personnalisation des programmes et une souplesse des rythmes de travail de l'étudiant (contrat d'études personnalisé, tutorat)
- L'interactivité, (séminaires, forums, chats, suivi personnalisé à travers un tutorat pédagogique, professeurs référents, etc.)
- Une émulation intellectuelle du "maître" comme de "l'élève" par l'intégration aux méthodes classiques d'enseignement et d'outils pédagogiques innovants (séminaires, supports écrits très structurés, vidéos, etc.)

Les inscriptions ont lieu toute l'année. Début de cursus à tout moment.

Parcours d'initiation

Pour les personnes qui souhaitent se former sur un sujet spécifique ou qui manquent de temps, possibilité de suivre une formation ciblée

"Initiation à la bioéthique : étude du mystère de la personne dans le contexte biomédical"

Ce parcours d'une durée de 8 semaines est accessible à toute personne qui le souhaite, sans condition de diplômes. La validation de ce parcours se fait par la rédaction d'un mini-mémoire. Une attestation de suivi de cours sera alors délivrée.

Auditeur libre

Il est possible à toute personne de suivre les cours de l'institut en auditeur libre. Les cours peuvent avoir lieu en cours classiques ou par internet.

Nous contacter.

I'PLH

Programme

Modalités

www.iplh.fr

Informations pratiques

Admission

L'IPLH est ouvert à toute personne ayant une formation de niveau bac+4 ou supérieur. Dans le cas d'un diplôme de niveau inférieur, une procédure de validation des acquis professionnels est mise en œuvre, soumise à un jury d'admission. L'admission se fait sur dossier.

Diplôme (6 ECTS)

L'acquisition des connaissances et des savoir-faire est validée par un contrôle continu, des examens, et par le mémoire de fin d'études (6 ECTS). A l'issue de la formation, si la totalité des modules a été validée, les élèves sont titulaires d'un Certificat de troisième cycle d'Aptitude à l'Éthique Médicale (certificat de formation professionnelle continue) et d'un diplôme de troisième cycle d'Éthique médicale (diplôme propre d'établissement privé d'enseignement supérieur).

Tarifs

Frais de dossier à l'inscription: 80€ non remboursables, puis:

Les frais de formation dépendent de la formule retenue	
Cycle de Bioéthique cours classiques	1700 € par an soit 3400€ pour la formation complète
Cycle de Bioéthique e-learning	1800 € par an soit 3600€ pour la formation complète
Parcours d'initiation: "Initiation à la Bioéthique"	Forfait à partir de 700€ à définir en fonction du programme
Auditeur libre	Forfait 100 € par jour de cours (nous consulter)
Cycle complet pris en charge par les entreprises et collectivités locales	présentiel : 4500 € e-learning : 5000 €

*Aucune personne ne doit être empêchée de suivre nos formations pour des raisons financières.
N'hésitez pas à nous contacter.*

Dans le cas d'une prise en charge complète par une organisation ou collectivité territoriale, nous consulter (voir tarifs DIF à titre d'information).

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF), les salariés ont le droit de suivre des formations de leur choix pourvu qu'elles soient acceptées par leur entreprise. Nous proposons dans ce cas de composer votre parcours à la carte à partir de modules, chaque module étant considéré comme un ensemble de vingt heures de formation et représentant une année de cumul de DIF. Le tarif appliqué est fonction du nombre de modules retenus.

Dans le cadre d'une simple prise en charge par un cabinet, une entreprise ou un hôpital : nous consulter.

[l'IPLH](#)

[Programme](#)

[Modalités](#)

www.iplh.fr

Bulletin de préinscription

Formation à l'éthique biomédicale

Institut Politique Léon Harmel
176, rue du Temple
75003 Paris

01 48 87 65 82 - 06 25 37 62 83 - contact@iplh.fr

l'IPLH

Programme

Modalités

www.iplh.fr

Bulletin de préinscription

(MERCI DE REMPLIR CE BULLETIN EN LETTRES CAPITALES)

● Etat civil

Nom :
Prénom :
Né(e) le : / / à
Situation familiale :

● Coordonnées

Adresse :
CP : Ville :
Pays :
n° tél. fixe : / / / n° tél. mobile : / / /
e-m@il :@.....

● Informations diverses

Diplômes ou niveau atteint :

Activité professionnelle :

Engagements professionnels, associatifs, politiques, syndicaux :

Motivation pour suivre la formation :

Vous souhaitez suivre la formation : en cours classique en e-learning

Comment avez-vous connu l'IPLH :

● Adresse retour et contact

IPLH Institut Politique Léon Harmel

FACULTÉ LIBRE D'ÉTHIQUE

176, rue du Temple - 75003 PARIS www.iplh.fr
01 48 87 65 82 - 06 25 37 62 83 contact@iplh.fr

176, rue du Temple - 75003 PARIS www.iplh.fr
01 48 87 65 82 - 06 25 37 62 83 contact@iplh.fr

Agrément Formation n° 175 390 97 75 11
SIRET 4786 2472 9000 16 - APE 913E